

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

SAUMUR:
En an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9
Poste:
En an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

8 Mai 1884.

LES ÉLECTIONS EN PROVINCE.

On lit dans la Liberté:

« Nous n'avons pas encore de renseignements complets sur le résultat des élections, bien que leur statistique, arrêtée forcément sur place le dimanche soir sur tout le territoire de la République, dût être arrivée à Paris au plus tard le mardi matin. Nous ne voulons pas croire que le ministère de l'intérieur ait des raisons pour mettre du retard à nous faire connaître le verdict électoral. Il faudra bien tôt ou tard que l'opinion se rende exactement compte de la portée de cette grande manifestation du suffrage universel. Les adversaires du gouvernement prétendent qu'il tient à dissimuler le plus longtemps possible les échecs du parti opportuniste. Il paraît certain en effet que, si ces élections se chiffrent numériquement par une majorité républicaine considérable, la traction qui a jusqu'ici exercé le plus d'influence sur la politique et qui jouit dans les régions officielles du privilège de *persona grata*, aurait éprouvé des pertes sensibles. »

Le National fait remonter jusqu'au gouvernement la cause de la défaveur des modérés dans les élections dernières.

Il écrit:
« Et l'on s'étonnera du mécontentement que révèlent les élections! Et l'on gémera de l'insuccès des opportunistes! Et l'on se demandera comment, au lieu de se rallier à la politique des républicains dits de gouvernement, tant de votants ou soient restés dans les bras de la réaction, ou se soient jetés dans ceux du radicalisme! Mais voyez donc vous-mêmes, conservateurs de la République, bourgeois du Parlement, justes milieux de la démocratie, comment vous faites les affaires du pays. »

« Était-il, en ce moment, un intérêt plus grave et plus gravement compromis, que celui de nos finances publiques? »

« Eh bien! avec quelle activité y porte-t-on remède? »

« Plus nous allons, plus les yeux se dessillent, et beaucoup s'aperçoivent maintenant de ce que nous avons trop justement redouté, quand la Chambre s'est mise en vacances: c'est que le budget, cette année, ne serait pas mieux traité que le budget des années précédentes. Mêmes retards, mêmes légèretés, mêmes escamotages dans l'examen. »

Les résultats connus des élections départementales prouvent que les efforts des conservateurs ont été partout considérables et très-souvent heureux. Ils ont fait triompher leur liste sur nombre de points où les républicains étaient jadis les maîtres et se croyaient encore sûrs du succès. Bref, les chiffres dépassent toutes les espérances et montrent nettement tout le terrain perdu par la République.

Deux exemples frappants montrent en quelle estime les populations tiennent nos gouvernants. A Saint-Dié, M. Jules Ferry n'a pu faire renommer son père, Albert Ferry, ancien maire de la ville, et à Rennes la liste patronnée par M. le ministre Rousseau a été toutouement black-boulée. Il paraît que nos grands hommes, pas beaux à distance, perdent encore à être vus de près.

LES ÉLECTIONS A PARIS.

Le *Moniteur universel* dégage ainsi qu'il suit la leçon qui est donnée par le scrutin du 4 mai:

« Pour ce qui est de Paris, nous avons déjà indiqué la leçon qui se dégage des dernières opérations électorales. En premier lieu, le parti monarchique conserve toutes ses positions, et ce n'est pas trop présager de sa bonne fortune que de lui prédire trois

ou quatre victoires nouvelles dimanche prochain.

« Dans le neuvième arrondissement, qui était comme la citadelle de la République bourgeoise et thieriste, les désillusions et les mécomptes doivent être profonds, puisque les royalistes ardents, comme MM. Nicoulaud et G. Berry, arrivent en tête de liste, au sein de ce quartier Saint-Georges où s'élève l'hôtel de feu M. Thiers, au sein de cette Chaussée-d'Antin où trône Gambetta durant dix années. Des candidats comme M. Picot ne trouvent plus ni sympathie, ni écho parmi ces industriels et ces commerçants que la République ruine, qu'elle menace chaque jour un peu plus dans leurs intérêts. Aux yeux de ces électeurs, il n'y a pas de pire programme que celui des républicains conservateurs, tant l'expérience est faite, que la République ne conserve rien et détruit tout.

« En revanche, ce qui grandit à Paris dans les couches profondes du suffrage universel, c'est l'intransigeance, l'espoir de ramener la Commune par l'exercice prolongé de la République.

« Les autonomistes ont planté leurs drapeaux dans tous les quartiers populaires; avant 1880, ils n'étaient qu'une minorité, les voilà maintenant légion. La journée du 4 mai leur a été favorable dans des proportions effrayantes pour le gouvernement et pour la République: à eux seuls, ils comptent déjà plus de trente succès, et après les ballottages, la majorité absolue leur sera certainement acquise dans le futur conseil.

« Parler du succès des autonomistes, c'est constater la défaite, l'écrasement des opportunistes. Et cependant, fidèles à leur méthode, ils en étaient venus, à la dernière heure, à prendre une fois de plus le masque de leurs adversaires. Ils inondaient, eux aussi, la capitale de placards revendiquant pour Paris, en style lyrique, les plus larges libertés municipales. Mais ces belles manœuvres ne font plus de dupes. Les opportunistes les plus retentissants sont restés sur le carreau, les Levrard, les Monteil, les Loiseau, les Marat, les Dupont. Ce que Paris

a en horreur, c'est la coterie ministérielle et gambettiste, qui a reçu définitivement son congé dimanche. »

Parmi les réflexions que suggère l'étude des résultats du scrutin municipal de dimanche dernier à Paris, il en est une qui nous paraît particulièrement caractéristique.

On sait qu'aux dernières élections législatives, les gauches ont conquis sur les conservateurs le 8^e arrondissement de Paris. Or, si on additionne le chiffre des voix qui, dans cet arrondissement, ont envoyé siéger au conseil municipal 4 candidats conservateurs, on constate que ce chiffre s'est élevé à 6,498, tandis que les candidats de gauche n'ont recueilli que 2,633 suffrages. Les quatre scrutins équivalent donc à une reprise de possession par les conservateurs de l'arrondissement qu'ils avaient momentanément perdu.

Si on se livre à un calcul analogue sur le 7^e arrondissement, on constate que l'écart des voix entre les républicains et les conservateurs n'est plus que de 954 voix; c'est-à-dire qu'il suffirait d'un déplacement de 478 voix pour assurer la suprématie des conservateurs. Ce sont là des rapprochements utiles à faire parce qu'ils sont de nature à encourager les conservateurs à redoubler d'efforts pour atteindre un but maintenant si peu éloigné.

Chronique générale.

Grand conseil des ministres avant-hier au quai d'Orsay. On a rappelé par dépêche les portefeuilleistes en villégiature, et, après un très-court entretien sur les élections, M. Ferry a brusqué cet entretien, paraît-il, en disant qu'il répondait de tout, lui qui ne peut seulement répondre de lui-même. Ensuite on a examiné les points des conditions posées par le gouvernement français à

nifestait une certaine inquiétude. L'oncle et le neveu s'étaient tacitement entendus. Dès que Noémie n'était plus là, ils parlaient d'elle.

— Rien de modifié quant à mes intentions, dit un jour le père. Votre mariage... dans un an... Tu me remplaceras et mieux encore... Il faudra devenir un homme sérieux, être bon, ne pas lui causer du chagrin... Un chagrin la tuerait!... ne jamais la tromper.

— La tromper!... se récria le fiancé, mais je l'aime...

— Pas encore assez!... l'interrompit le vieillard, tu ne l'aimeras jamais trop, jamais comme elle mérite d'être aimée... Oh! je te connais, je l'observai cet hiver à Nice, avec Léa...

— Léa!... fit Raoul en rougissant quelque peu; simples galanteries, mon oncle... D'ailleurs, mistress Thompson n'est pas libre... On ne l'a pas revue... Nous ne la reverrons peut-être jamais...

— Tant mieux!... Vous m'aviez alarmé... Je suis plus satisfait de toi maintenant... Si ta tête est légère, ton cœur est plein de droiture et de loyauté... Tâche de devenir tout à fait digne de l'ange que je te confie... Il est un modèle que je t'ai souvent proposé... Armand... ne te sépare pas de lui... Écoute ses conseils... Interroge ta propre conscience... Un pareil devoir ne s'accepte qu'avec la ferme assurance de le remplir...
De Brassac était touché. Il prit les deux mains de

son oncle, et solennellement, de cette voix qui sort de l'âme, il lui répondit:

— Mon oncle... ou plutôt mon père... car tel fut envers moi votre rôle, car vous me donnez votre fille, et je suis doublement en droit de vous appeler ainsi... mon père, je vous réponds de son bonheur... et si je doutais de moi, s'il le fallait... eh bien...

Il se pencha vers l'oreille de Van Leys et, tout bas, il ajouta quelques mots, une promesse que lui seul il devait entendre.

Ce cri s'échappa de ses lèvres:

— Quoi!... tu ferais cela, Raoul?

— Je vous le jure! affirma celui-ci.

Et, comme pour contre-signer cet engagement, il embrassa le père de Noémie.

— Bien! conclut avec attendrissement le vieillard, c'est bien!... Je crois en toi, brave cœur... et me voilà tranquille!

Effectivement, à partir de cette heure, le baron ne manifesta plus d'inquiétude. Parfois seulement, une certaine impatience quant à la cérémonie qui se préparait... On l'entendit répéter:

— Comme ils tardent!...

Le jour enfin arriva. Un beau jour d'été. Vous n'auriez pas reconnu la Fournaise... Machines, bâtiments, les hautes cheminées elles-mêmes, tout était pavoisé comme pour une victoire. Tout

le personnel, hommes, femmes, enfants, avaient revêtu l'habit des dimanches. Les députations des autres usines, les représentants de diverses autorités, un orphéon, la fanfare du pays, toutes sortes de réjouissances populaires, rien ne manquait à la fête. Armand avait eu le tact de ne pas se mettre en avant. On eut assez de discours où ces grands mots: progrès, association, réformes possibles, accord des classes et des intérêts, prospérité nationale, généreuses espérances, défilèrent tour à tour. La Fournaise servit de terme de comparaison pour définir la société moderne: « Une autre fournaise où s'élaborait l'avenir, où tout était encore en fusion, mais d'où ressortirait bientôt, bronze épuré, triomphant, la gigantesque statue de la France nouvelle!... »

Il va sans dire que le héros du jour ne fut pas oublié. On entendit à plusieurs reprises l'éloge de ce vénérable bienfaiteur de l'humanité, cet éminent industriel dont la longue et féconde carrière, toute d'intégrité, de travail et d'initiative, était un enseignement, un exemple. Il avait su faire la part de tous, il aurait des imitateurs.

— N'y comptons pas de sitôt!... dit Van Leys lui-même en prenant la parole à son tour, rien ne s'accomplit qu'avec le temps... Soyez confiants, laborieux, sobres, économes... Justifiez par votre conduite et par vos efforts les encouragements de la compagnie... Respectez ceux qui vous dirigent...

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XIV. — LA RÉCOMPENSE (suite).

Les jours suivants, à l'intérieur comme au dehors, le baron affecta de se montrer avec sa femme. Il semblait lui avoir rendu toute son affection, il lui permit d'embrasser sa fille.

Se fille!... comment reproduire les entretiens qu'il eut avec elle durant cette dernière semaine! Jamais sa sollicitude paternelle n'avait été plus touchante et plus vive. Il avait des mots, des regards, des tendresses telles que Noémie, parfois,

— Mais comme tu m'embrasses, père... Ne semblait-il pas que nous allons nous quitter!... Le vieillard souriait. Une sérénité plus complète encore se répandait sur ses traits.

— Nous quitter!... se récriait-il; mais quand donc me suis-je senti mieux portant et plus heureux?... L'avenir est à nous!

Ce n'était qu'en tête-à-tête avec Raoul qu'il ma-

son adhésion à la conférence, que le gouvernement anglais refuserait d'accepter.

Ces points seraient : 1° la fixation d'une date pour l'évacuation de l'Égypte par les troupes anglaises. La Grande-Bretagne veut bien déclarer à nouveau qu'elle ne songe ni à une annexion ni à un protectorat, mais elle prétend occuper militairement l'Égypte tant qu'elle le jugera convenable. Le deuxième point, que le *Foreign-Office* semble vouloir refuser, c'est celui qui stipule qu'une part d'influence sera réservée à la France et à l'Italie dans l'administration financière et judiciaire d'Égypte. En d'autres termes, l'Angleterre met au panier toutes les conditions qui pourraient limiter son action future et n'accepte que celles qui pourront aider à atténuer les conséquences de ses bêtises passées. On dit que néanmoins M. Ferry a beaucoup insisté auprès de ses collègues pour qu'on ne tint pas la dragée trop haute à l'Angleterre, ce qui veut dire qu'on en passera par où voudront les Anglais. On nous dédommagera en Chine, disent les officieux d'un air entendu. Nous croyons à la chinoiserie, mais fort peu aux dédommagements.

Les feuilles radicales ayant reproduit une note des *Tablettes d'un Spectateur* disant que M. Jules Ferry avait signé une circulaire adressée au ministre de l'intérieur aux préfets, les journaux officieux, le *National* en tête, déclarent que cette information est inexacte.

Nous maintenons, disent les *Tablettes*, que cette circulaire a été parfaitement signée par M. Jules Ferry qui se regarde comme le maître du gouvernement.

Nous ajouterons que M. Waldeck-Rousseau, informé de cet acte, s'en est montré très-irrité. Mais le jeune ministre de l'intérieur, qui a dévoré bien d'autres affronts, s'est contenté d'inscrire celui-ci sur le livre de ses rancunes, car il tient, avant tout, à garder son portefeuille.

Quant aux relations entre les deux ministres, elles sont on ne peut plus tendues.

Elles étaient déjà assez froides avant le voyage de Cahors, où l'amour-propre de M. Waldeck-Rousseau a eu tant à souffrir de l'espèce d'état de domesticité dans lequel M. Ferry se complait à le reléguer. Il ne faut pas oublier non plus l'échec de la proposition du ministre de l'intérieur à propos de la décoration du père de Gambetta.

En dehors des questions relatives à son ministère, au conseil des ministres, M. Waldeck-Rousseau n'adresse jamais la parole au président du conseil.

Enfin le bruit court que le jeune ministre de l'intérieur n'est pas éloigné de conspirer avec la coterie élyséenne.

Il a eu, mardi matin, une assez longue conférence avec M. Grévy ; et l'on suppose qu'il a versé dans le sein du Président de la République toutes les amertumes dont son cœur déborde.

Il faut considérer au moins comme très-prématurée la nouvelle donnée par le *Figaro*

au sujet du mariage de la princesse Amélie, fille aînée de M. le Comte de Paris, avec un archiduc d'Autriche. Le voyage de M. le Comte de Paris en Styrie, dont le journal de la rue Drouot tire ces déductions fantaisistes, est terminé, et le prince sera rentré avant la fin de la semaine à Paris.

Le *Rappel* a calculé que, lorsque tous les questionnaires pour l'enquête ouvrière seront revenus à la commission, celle-ci aura à dépouiller 23 millions de réponses. En voilà pour combien d'années ?

Un mouvement préfectoral est, assure-t-on, en préparation au ministère de l'intérieur.

M. Catusse, préfet de la Loire-Inférieure, serait remplacé par M. Pointu, préfet de l'Isère. M. Genouille, préfet de l'Allier, irait à Grenoble et serait remplacé par M. Monnier, sous-préfet de Vienne.

M. Lefebvre du Grosriez, préfet de la Savoie, dont l'insuffisance est démontrée, sera mis en disponibilité et remplacé par le préfet d'Eure-et-Loir ou le préfet de la Haute-Saône.

LA FRANCE ET LE MAROC.

On télégraphie de Tanger à l'agence Reuter, 5 mai :

« Les relations entre la France et le Maroc, qui dernièrement étaient très-tendues à la suite du refus du Sultan de destituer, à la demande de la France, le gouverneur de Mazan, viennent d'être interrompues. »

« Le drapeau français qui avait été hissé, ce matin de bonne heure, sur l'hôtel de la légation, a été descendu à dix heures. »

JOYEUSÉTES ÉLECTORALES.

Quelques incidents curieux des élections de dimanche méritent d'être signalés.

A Saint-André-de-Cotonne (arrondissement de Bastia), en Corse, le maire opportuniste a fait savoir au sous-préfet que, la veille, ayant « fait la noce », il était très-fatigué et ajournait pour ce motif les élections municipales.

Il n'y a que les opportunistes pour trouver des maires de ce genre-là !

A Neufchâteau (Vosges), on dépouillait le scrutin, quand tout à coup sept heures sonnent au beffroi. Pour ne pas laisser refroidir leurs os, les membres du bureau déclarent la séance suspendue, ferment les portes de la salle de la mairie, collent des bandes de journaux en guise de scellés et vont tranquillement se nourrir. Après s'être lestés (au bout d'une heure), le bureau revient reprendre le dépouillement.

Les électeurs trouvent étrange cette façon d'agir.

A Saint-Claude (Jura), il n'y a eu aucune élection de conseillers municipaux dimanche.

Savez-vous pourquoi ?

aimez-les... Aimons-nous les uns les autres... C'est la grande leçon de l'Évangile, mes enfants... mes ouvriers... Oh ! j'ai le droit maintenant de vous appeler ainsi... mes ouvriers...

L'émotion l'empêcha de poursuivre. Il se rassit, avec l'aide de Noémie et de Raoul, au milieu de tous les amis qui l'entouraient. Dans ce nombre : Armand, Balthazar, M. Joubert, le marquis de Trévelec.

Tout d'abord, en entendant les théories économiques et sociales, notre vieux gentilhomme avait eu sur les lèvres ce sceptique sourire qui lui allait si bien ; il finit par s'attendrir à son tour et céda comme les autres à l'entraînement général.

A chaque instant, des bravos, des bourrahs. L'allégresse se manifestait de toutes façons. Des danses et des jeux s'organisèrent, alternés par les chants et les fanfares. Celui dont on célébrait ainsi l'apothéose recevait de nouveaux hommages. Les enfants, fillettes et garçons, — n'est-il pas superflu de dire que les petits Mariol figuraient au premier rang ? — venaient déposer à ses pieds des bouquets et des couronnes. Il les remerciait du geste ; il leur faisait distribuer de petits présents et c'étaient de joyeux transports.

Lui, calme et souriant, il écoutait, il regardait, les yeux mouillés de douces larmes, le visage déjà transfiguré par une céleste béatitude.

Cependant, on craignait pour lui trop de fatigue ;

on l'avait engagé plusieurs fois à la retraite.

— Non ! répondit-il, je me sens bien... je suis content... Pas encore !

Tout à coup, sans que personne en eût donné le signal, l'assistance tout entière s'arrêta, se tourna spontanément vers l'estrade et, par trois acclamations unanimes, fit entendre ce cri de reconnaissance et d'enthousiasme :

— Honneur ! honneur au patron ! Vive le baron Van Leys !

Un tonnerre d'applaudissements roula dans le ciel.

— Ce n'est pas une ovation de commande, celle-là ! dit Armand : elle a jailli des cœurs.

— Elle est méritée ! ajouta Raoul.

Puis, Noémie :

— Ah ! c'est la récompense !

Une légère pression de la main fut la seule réponse du vieillard. Il n'avait pas bougé, il ne bougeait plus. Sa bouche souriait encore, mais ses paupières se fermaient comme pour un doux sommeil.

— Voyez ! Mais voyez donc ! dit Raoul au médecin, qui déjà s'approchait de son vieil ami.

Sa fille, toute frémissante d'un pressentiment de malheur, l'avait saisi dans ses bras. Elle l'étreignait, elle l'appela vainement. Elle voulut le baiser au front... Ce front était glacé... Noémie n'avait plus de père !...

— La récompense, conclut le docteur, la voici... C'est la mort du juste !

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

Il n'y avait pas de candidats.

Il en a été de même à Montfort, chef-lieu d'arrondissement d'Ille-et-Vilaine.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 mai.

Le marché des fonds publics, après quelques jours de recueillement, a repris son élan. Les cours librement discutés s'élèvent peu à peu, les baissiers abandonnent la partie, laissant le champ libre aux haussiers.

Le 3 0/0 s'est traité aux cours ci-après : 78.70 au début et 78.82 en clôture. L'amortissable, après 79.55, s'est tenu à 79.97. De 107.50, le 4 1/2 0/0 a gagné le cours de 107.75.

La hausse des fonds étrangers nous plaît moins, elle est trop violente et trop précipitée, elle est due aux manœuvres des syndicaux, mais le public et le comptant ne viennent pas prendre rang parmi les soutiens de ces valeurs.

Il règne une activité de bon aloi sur le marché de nos sociétés de crédit.

A 5,090 on demande la Banque de France, on fonde de grandes espérances sur l'augmentation des bénéfices.

A signaler la hausse de la Banque d'Escompte à 542.

Cette amélioration est due à la hausse de l'Italien dont cette société possède un gros stock.

La Foncière de France s'élève à 440, c'est le commencement de l'avance que nous signalions à nos lecteurs.

Les bénéfices acquis sont déjà très-importants, les réserves de la société considérables sont une garantie que l'on ne doit pas négliger.

Quant au Crédit Foncier, il garde une fermeté excellente à 1,327.

Les Obligations Foncières 1883 sont arrivées à 350.

L'action du Crédit Industriel, assez recherchée, se traite couramment à 675.

La faiblesse des actions de la Franco-Algérienne persiste, on cote avec bien des difficultés à 280.

Les Chemins n'ont qu'un courant d'affaires assez restreint : le Nord fait encore 1,735 ; le Midi s'avance à 1,192.

Le Suez, de 2,158, cours de clôture de la veille, est à 2,165 aujourd'hui.

Le Panama participe au mouvement et cote à 510.

Chronique militaire.

SUPPRESSION DU SCHAKO.

Le schako est supprimé pour les troupes de l'infanterie, de l'artillerie, du génie, du train des équipages militaires et les compagnies de cavaliers de remonte, pour les sections de secrétaires d'état-major et de recrutement, de commis et ouvriers militaires d'administration et d'infirmiers militaires, ainsi que pour le cadre et les élèves des Ecoles militaires, à l'exception du cadre et des élèves de l'Ecole de cavalerie et des élèves de l'Ecole spéciale militaire.

En vue d'assurer l'écoulement des quantités de schakos existantes, la suppression de cette coiffure ne deviendra effective dans chaque corps d'armée que successivement, et en vertu d'un ordre spécial.

Le schako est dès à présent supprimé pour les officiers des armes précitées. La casquette des interprètes militaires est également supprimée. Le schako n'est maintenu que pour les officiers de cavalerie légère et les officiers de cavalerie des Ecoles militaires.

Le képi sera employé dans toutes les circonstances où le schako est porté. Chaque homme de troupe recevra deux képis, l'un pour la 1^{re} tenue, l'autre pour la 2^e tenue. Cette disposition ne sera naturellement pas applicable à la cavalerie, sauf en ce qui concerne les cavaliers de remonte. Les cavaliers de remonte de l'intérieur recevront un képi de 1^{re} tenue et un képi de 2^e tenue.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Nous connaissons les résultats définitifs du scrutin pour 90 communes de notre département. Dans 68, le Conseil municipal est tout entier ou en grande majorité conservateur ; dans 22, il est républicain. Il y a très-peu de communes où il sera nécessaire de voter une deuxième fois.

Au *Coudray-Macouard*, la liste conservatrice a passé en entier.

A *Varrains*, la majorité est déplacée ; ce sont les républicains qui l'emportent aujourd'hui.

On nous écrit d'une commune du département, pour nous donner une idée de l'ar-

deur déployée par les républicains à chercher l'élection des conservateurs au premier tour, que, dans cette commune, il a été trouvé, au dépouillement du scrutin, 100 candidats portés sur les bulletins de vote. La commune compte à peu près 1,700 habitants. Malgré cet éparpillement de votes, la liste conservatrice l'a emporté, tout cela à une majorité formidable.

A Niort, la liste républicaine a passé, mais le maire ne figurait pas sur cette liste. Les conservateurs ont tenté la lutte partout. Le nombre des bulletins prouve qu'elle a été vive.

ANGERS.

Les obsèques de M. Jules Guillon, maire d'Angers, ont eu lieu hier matin à l'église Notre-Dame. Quatre des cordons poéles étaient tenus par MM. Godin, Chard, Rousseau et Montprofit. Un grand nombre de pontonniers a rendu les honneurs militaires. L'assistance était considérable ; l'ancien conseil municipal entier était présent ; le Lycée et les Ecoles avaient envoyé des députations. Le cortège passé devant la mairie, dont la façade avait été décorée, plusieurs discours ont été prononcés.

Encore une mort subite !

M. Pelou, notaire honoraire, ancien premier adjoint au maire d'Angers, est mort avant-hier soir, vers dix heures, foudroyé par une congestion pulmonaire.

M. Pelou était âgé de 77 ans, mais il paraissait vaillamment sa vieillesse, et ni sa santé ni la vigueur de son esprit ne pouvaient faire prévoir une catastrophe aussi cruelle.

UNE BONNE HISTOIRE

Le père Charlemagne a encore une bonne histoire à vous raconter, chers lecteurs, la voici :

« Du temps que M. Lardin de Mussel, conseiller de préfecture à Angers, il avait visité, comme délégué cantonal, les écoles du Louroux. »

« Un jour, il arrive dans l'une des écoles du canton (école de garçons, commune de laïque, bien entendu), et il adresse à l'élève des élèves la question suivante :

« — Pourrais-tu me dire, mon petit, que c'est que la *Saint-Barthélemy* ? »

« — Oh ! oui, Monsieur, c'est la foire de Pouéze ! »

« Comme on dit que la *Saint-Martin* est la grande foire d'Angers ! »

« Est-ce assez réussi, comme instrument laïque et obligatoire ! » (L'Anjou.)

NANTES.

On lit dans l'*Espérance du Peuple* :

« Nous avons parlé de la manifestation que les ouvriers sans travail ont faite sur le cours Saint-André. »

« Dans l'après-midi, les délégués, après une première tentative restée infructueuse, ont réussi à voir M. Colombel qui leur a remis, avec force belles promesses, 200 livres de pain. Ces bons ont été remis aux ouvriers réunis sur le Cours. »

« C'est peu pour des familles entières dont les chefs sont sans ouvrage depuis plusieurs mois. »

« Aujourd'hui, quelques ouvriers d'élite encore réunis sur le cours Saint-André. »

« M. Colombel a quitté l'Hôtel-de-Ville dans l'après-midi et s'est rendu au domicile de l'un d'eux. »

« Leur a-t-il annoncé la fin de la crise et la reprise des travaux ? »

« Il faudrait, avant toute chose, assurer un peu de sécurité, ce qui est impossible tant que durera la République. »

THÉÂTRE DE SAUMUR.

La représentation de *Gillette de Narbonne* qui devait avoir lieu hier soir, est renvoyée à demain vendredi.

Disons à cette occasion que la troupe républicaine a déjà joué avec succès au théâtre de Tours (salle des Pas-Perdus).

Dimanche soir, elle donnait à Angers sa seconde représentation, le *Jour et la Nuit*. Les artistes ont obtenu un vif succès. Malgré la pluie et les élections municipales, le public était assez nombreux.

Cette troupe doit jouer dimanche à Angers le *Petit Faust* ou *Gillette de Narbonne*.

État civil de la ville de Saumur
Du 1^{er} au 30 avril 1884.

NAISSANCES.

Le 31 mars. — Marie-Louise-Joseph-Élisabeth Mayaud, rue de Bordeaux.
Le 1^{er} avril. — Fernand Dufour, rue de Poitiers; — Ernest-Jean-Baptiste Delétang, rue d'Offard; — Madeleine-Augustine Berthelot, quai de Limoges.
Le 2. — Blanche-Alphonsine-Renée Picard, rue de la Petite-Douve.
Le 3. — Charlotte-Alexandrine-Marguerite-Victorine Bougreau, rue du Belloy.
Le 5. — Robert-Eugène Baranger, à l'Hospice; — Marie-Louise-Augustine Panier, rue Saint-Nicolas; — Eugénie Chabrier, rue Saint-Nicolas.
Le 7. — Marguerite-Georgette Dupuis, rue de Poitiers.
Le 8. — Henri Bécharel, rue de Fenet.
Le 9. — Alphonsine-Aimée-Marie Laigle, rue de la Tonnelle; — Jules-Maurice Larcus, rue de la Visitation.
Le 10. — Berthe-Charlotte Jaouën, rue de la Croix-Verte.
Le 12. — Henri-Victor Choisy, rue du Portail-Louis.
Le 16. — Marie Dupuy, rue du Marché-Noir; — Victor Baranger, rue de Fenet.
Le 17. — Antoinette-Mathilde-Louise Coulon, rue de Bordeaux; — Marcelle-Marguerite-Pauline Bréchoux, rue de Nantilly.
Le 18. — Marie Chatenet, rue du Presoir-Saint-Antoine.
Le 19. — Julienne-Marie-Thérèse Ledeuil, rue Saint-Jean; — Henri Feyrenbach, rue du Port-Cigogne.
Le 21. — Renée Rousse, rue d'Orléans.
Le 22. — Léon Meffray, rue du Canon; — Charlotte-Laurence Nazon, rue de Bordeaux.
Le 23. — Pierre Berthelot, rue de la Visitation; — Blanche-Louise Loiseau, rue de l'Hôtel-Dieu.
Le 24. — Louis Poule, rue de Lorraine; — Louise-Georgette Bonvallet, rue Nationale.
Le 25. — Georgette-Marie-Thérèse Provot, montée du Fort.
Le 26. — Madeleine Piéron, rue Beaupaire.
Le 29. — Maria-Émerance Roux, rue de la Visitation.
Le 30. — Yvonne Forgeau, rue du Puits-Neuf.

MARIAGES.

Le 14. — Alexandre Merle, cavalier de manège, a épousé Anne Huberdeau, couturière, tous deux de Saumur.
Le 16. — Octave-Frédéric-Léonce Nepveu, propriétaire, de Juvardueil (Maine-et-Loire), a épousé Marie-Nelly Lambert, sans profession, de Saumur.
Le 22. — Mathieu-Gaston Belgique, clerc de notaire, des Trois-Moutiers (Vienne), a épousé Marie-Clémentine Paris, sans profession, de Saumur.
Le 28. — Ernest-Barthélemy Rabion,

coiffeur, a épousé Louise-Marie Dupays, sans profession, tous deux de Saumur; — Auguste-Eugène Renaudineau, serrurier, a épousé Marie Petit, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Elisa Merlet, lingère, 75 ans, veuve Étienne Massot, hameau de Beaulieu; — Anne-Julie Chevré, sans profession, 84 ans, veuve Pierre Dalençon, à l'Hospice.
Le 2. — Charles Chastanet, 18 mois, rue du Vieux-Pont; — Alexandre-Paul-Victor Hurtebize, 50 ans, rue de la Gueule-du-Loup.
Le 4. — Louis-Joseph Blandin, 40 jours, rue Notre-Dame; — Auguste Bourdilleau, 4 mois, rue de la Visitation.
Le 5. — Louis-Joseph Grosbois, cultivateur, 79 ans, à l'Hospice.
Le 7. — Louise Froger, journalière, 79 ans, épouse Pierre Bourdais, à l'Hospice; — Louis Coulon, cultivateur, 76 ans, à l'Hospice.
Le 8. — Louis-Eugène-Léon Jégu, 7 mois, rue du Portail-Louis; — Louis-Achille Gauthier, ancien greffier de paix, 83 ans, rue du Temple.
Le 10. — Auguste Cholet, clerc d'avoué, 54 ans, à l'Hospice.
Le 11. — Jacques Davoine, propriétaire, 78 ans, rue Saint-Nicolas.
Le 12. — Gabrielle-Marie Choiseau, 40 jours, à l'Hospice; — Edgard Gelineau, 3 mois, rue des Boires; — Charles Goguellet, voyageur de commerce, 59 ans, rue du Temple.
Le 16. — Denis Rabouin, cultivateur, 86 ans, rue de la Visitation.
Le 17. — Marie-Angélique Greffin, ancienne buandière, 84 ans, à l'Hospice; — Camille Aury, 4 ans, rue Saint-Nicolas.
Le 18. — Auguste Fonteneau, domestique, 78 ans, à l'Hospice.
Le 21. — Angélique-Hélène Garivet, sans profession, 73 ans, veuve Eusis Lombard, rue Saint-Nicolas.
Le 22. — Jeanne Courtet, couturière, 39 ans, épouse Alphonse Mariet, à l'Hospice.
Le 23. — Anne Taillebois, sans profession, 86 ans, veuve Florent Beillard, à l'Hospice; — Charlotte-Florence Nazon, 4 jours, rue de Bordeaux.
Le 25. — Pierre Père, propriétaire, 81 ans, rue du Temple; — Marthe Lacroix, sans profession, 83 ans, veuve Pierre Luzé, route de Varrains; — Françoise Gaschel, chapeletière, 56 ans, épouse Auguste Fouet, à l'Hospice; — Bernard-Jules-Adam Gibert, ancien magistrat, 50 ans, rue de Bordeaux.
Le 27. — Madeleine Martin, sans profession, 86 ans, quai Notre-Dame.
Le 29. — Alexis Hubault, cultivateur, 67 ans, hameau du Petit-Puy; — Jean-Baptiste Palluault, journalier, 36 ans, à l'Hospice.

Faits divers.

L'INCENDIE D'IVRY.

Lundi soir, à dix heures, un incendie qui a pris immédiatement des proportions

considérables, s'est déclaré dans les ateliers de la scierie mécanique de M. Borel, située quai d'Ivry, n° 49.

Le feu a rapidement gagné la grande fabrique de bougies de la Légion-d'Honneur, appartenant à M. Brudenne, au n° 51 du même quai.

Les pompiers des magasins généraux, immédiatement prévenus, sont arrivés vers onze heures.

En même temps, accouraient les pompiers de Joinville, de Charolle, de Saint-Maur-les-Fossés et de Charenton.

Peu après débouchaient au grand galop les pompiers de la cité amenant les pompes à vapeur, qu'on mettait en batterie et qui venaient apporter un puissant concours aux vingt-trois pompes à bras qui manœuvraient déjà.

Le colonel Coustou a pris la haute direction du sauvetage.

Malheureusement, il n'y avait rien à faire qu'à protéger la grande usine du matériel des chemins de fer.

En effet, le feu, alimenté par des matières éminemment inflammables, s'était propagé avec une telle rapidité qu'en moins d'une heure, les deux fabriques ne présentaient qu'un immense brasier.

C'était un spectacle effrayant. De grandes flammes bleuâtres sortaient tout-à-coup de la fournaise, embrasant l'horizon. Une odeur âcre de graisse et de stéarine fondues prenait à la gorge.

Bientôt tout s'effondra en jetant des milliers de gerbes de feu.

Sur le lieu du sinistre on remarquait le maire, M. Levesque, le commissaire de police d'Ivry. Les ouvriers des deux fabriques étaient venus aider les pompiers.

À quatre heures du matin, tout danger avait disparu et le colonel Coustou se retirait en confiant au capitaine de Reuilly la mission de surveiller les décombres.

Le service d'ordre était fait par un détachement du régiment caserné au fort d'Ivry. Un pompier a été légèrement brûlé à la figure.

Les dégâts, estimés à environ treize cent mille francs, sont couverts par des assurances.

Théâtre de Saumur.

TROUPE LYRIQUE PARISIENNE
S. MAURICE, directeur.

IRRÉVOCABLEMENT

VENDREDI 9 mai 1884,

Pour les débuts de M. NOË, baryton, et de M. RONDEAU, ténor

Avec les concours de

Mme MARIE LECERF, des théâtres de Bruxelles; — Mme EMMA MAURI, des Fantaisies-Parisiennes; — M. NOË, des Folies-Dramatiques; — M. F. MUFFAT, des Bouffes; — M. RONDEAU, du Grand Théâtre du Havre; — M. BLAVET, du Théâtre-Lyrique; etc. — M. A. LECERF, 1^{er} prix du Conservatoire de Bruxelles.

L'immense succès actuel des Bouffes

GILLETTE de NARBONNE

Opéra-comique en 3 actes,
de MM. Chivot et Duru, musique de M. E. AUDRAN
(auteurs et compositeur de la Mascotte).

1^{er} acte: Le Roi René d'Anjou; la Farandole.
— 2^e acte: Les Français à Naples; le Sergent Briquet. — 3^e acte: Retour de captivité; le Baptême.

DISTRIBUTION:

Roger de Lignolle.....	MM. Noé.
Griffardin.....	Muffat.
Le roi René.....	Blavet.
Le prince Olivier.....	Rondeau.
Le sénéchal.....	Violard.
Barigoul.....	Dulac.
Richard.....	Luneau.
Landry.....	Dhaezeler.
Beppo.....	Louis.
Gillette.....	Mmes Marie Lecerf.
Rosita.....	Emma Mauri.
Châteauneuf.....	Julia Malard.
Boistorier.....	Aimée.
Térésina.....	Blanche.
Carlotta.....	Elvire.
Léonora.....	Laurette.
Béatrice.....	Alice.
Laurenza.....	Ellen.

Demoiselles d'honneur, pages, seigneurs, paysans et soldats.

Mise en scène de Paris. — Armes de la maison Boudeville.

Cinquante costumes nouveaux de la maison LEPÈRE.

L'orchestre sera conduit par M. A. LECERF.

PRIX DES PLACES DES REPRÉSENTATIONS D'OPÉRA.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

La 4^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE est mise en vente par l'éditeur Jules Rouff.

L'auteur, V.-A. MALTE-BRUN, y continue son étude générale sur la Prusse Rhénane et s'occupe spécialement du district de Cologne.

Situation, limites de ce district, nature du sol, montagnes et vallées, Rhin et ses affluents, voies ferrées, histoire du district, cercles et villes qui y sont compris, telles sont les matières traitées.

Quatre gravures ornent le texte: des vues de Cologne, de Bonn, de l'Hôtel de Ville de Cologne et de Stolzenfels, auxquelles il convient d'ajouter une carte représentant l'enceinte et les forts de Cologne et la tête de pont de Deutz.

NOTRE REPONSE.

Beaucoup de lecteurs nous demandent notre avis sur les produits du Dr JACOMY; nous ne croyons pouvoir mieux leur répondre qu'en citant l'opinion d'un de nos plus célèbres médecins, le Dr Auvaray, qui s'est occupé spécialement des affections du cuir chevelu.

« J'ai employé l'Eau et la Pommade Jacomy, contre la chute des cheveux, les pellicules, les démangeaisons, etc.; j'en ai obtenu d'excellents résultats. »

D^r J.-L. AUVARAY, de la faculté de médecine de Paris. »

Nous rappelons que les produits Jacomy se trouvent en dépôt chez MM. NORMANDINE, pharm., 11, rue Saint-Jean; DECART, coiff., rue Saint-Jean, qui donnent gratuitement la brochure explicative.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

KERLAHU

— Vous n'allez jamais à terre ?
— Si, monsieur, une fois par an.
— Et vous ne vous ennuyez jamais ?
— Oh non, monsieur, nous avons tant de pauvres, et les enfants, et les malades...
— Y a-t-il longtemps que votre supérieure est à Houat ?
— Cinq ans, monsieur. Auparavant elle avait été neuf ans à Hœdic.
Qua orze ans sur ces rochers perdus, arides, en pleine mer et aussi en pleine misère humaine ! Quelle admirable existence, et qu'elle est grande la force qui met le sourire sur les lèvres de ces exilés volontaires.
— On vous tourmente aujourd'hui, ma sœur ?
Elle eut un sourire mélancolique et doux, et me fit cette réponse charmante :
— Monsieur le recteur est bien triste !
Elle, qu'importait ? On ne parle pas de soi. Mais la douleur du père, du prêtre, du chef de la paroisse, voilà celle dont on souffre !
— Vous aviez une école, je crois ?
— Nous avions les garçons et les filles, monsieur ; ils venaient tous.

— Et maintenant, il y a un instituteur laïque ?
— Oui, monsieur, nous avons encore les filles.
Deux larmes tremblaient dans les yeux de la pauvre sœur converse. Je n'insistai pas, car je sentis que je ravivais des douleurs profondes, que je remuais tout un monde de sacrifices difficilement acceptés parce qu'ils tenaient de près aux intérêts de Dieu. Songez donc ! La libre-pensée officielle enseignée à cette population si chrétienne, dans l'ermilage de Saint-Gildas. Que d'âmes allaient se perdre ! Voilà les grands malheurs ! A-t-on assez de larmes et de prières contre eux, quand on est petite sœur de Houat, sœur des pauvres et sœur de Dieu, atteinte dans ses deux amours à la fois !
Je pris congé des religieuses, après leur avoir laissé une aumône pour leurs œuvres, et je partis pour aller voir la falaise, à l'autre extrémité de l'île.
En sortant du bourg, on traverse la partie cultivée, trois ou quatre champs immenses, dont toutes les familles de l'île possèdent une parcelle.
Toutes les femmes de Houat étaient là. Elles bêchaient pour récolter des pommes de terre. Elles me parurent fortes et grandes. Quelques vieillards, marins retraités, les aidaient. Ces vieux goëlands, fatigués d'avoir volé, avaient pris terre. L'un d'eux, qui menait une brouette, m'accompagna pendant quelques cents mètres.
J'appris de lui que, depuis quelques années, de-

puis surtout l'installation de l'instituteur laïque, depuis la nomination, à Houat, d'un adjoint au maire de Palais de Belle-Isle, imposé à la population, les esprits, jusque-là si unis, étaient profondément divisés. Quelques hommes, en petit nombre, avaient abandonné le curé. La majeure partie lui était restée fidèle. Cependant c'était la division, la division profonde et cruelle. L'école était, comme partout, le théâtre des luttes les plus vives.
— Résiste-t-on encore ? dis-je au vieillard.
— A preuve, monsieur, répondit-il, regardez.
Il désignait du doigt une chaumière à moitié en ruines. Les vitres avaient été brisées. La toiture, enlevée par endroits, laissait à découvert les minces poutres de la charpente; sur la porte, je remarquai deux brins de buis cloués en croix. Je fis signe au bonhomme que je ne comprenais pas. Il branla la tête et dit :
— C'est la maison de Kerlahu.
Quel drame s'était passé là, quel sens avait cette phrase loconique ?
J'aurais voulu le savoir, mais le vieillard entra dans le champ par une brèche du talus en me souhaitant le bonsoir.
Je continuai ma route.
Après les champs cultivés, les landes, très-épaisses, coupées de mille sentiers, occupant un bon tiers de l'île; et après les landes, la falaise. C'était un peu pour elle que j'avais fait le voyage.

Elle était superbe et telle que je l'avais rêvée. J'avais devant moi des rochers noirs tombant à pic, et toujours frémissants des assauts des lames, des écueils de toutes les formes, dans tous les sens, autour desquels la mer avait ces teintes d'éméraude qui veulent dire: abîme; des plages resserrées, que d'instant en instant des lames balayaient en tournoyant, rapides, perfides, irrésistibles; partout la bataille sans trêve qui faisait sortir des clameurs sourdes des entrailles de la mer et de la terre, et puis, sur cent mètres de large, tout autour de la pointe, l'écume qui s'épanouissait en belles fleurs de neige que la brise emportait et renouvelait du même coup d'aile.

Longtemps je contemplai cet admirable spectacle. Enfin, comme l'après-midi s'avavançait, je revins le long de la falaise, en passant par la fontaine Saint-Gildas, jusqu'au petit havre où les marins avaient amarré le canot.

Quand nous hissâmes la voile, il était près de cinq heures. La brise s'était levée, et la mer était vive. Nous sautions sur la crête des lames, et, par moment, des paquets d'écume nous fouettaient le visage. Nous nous disions qu'avec un tel vent, vers huit heures nous serions à la maison. C'était un peu tard sans doute. Mais on ne serait pas inquiet. Nous devisions joyeusement, et le canot allait bon train.

(A suivre.)

Etude de M^e ROGERON, notaire à Beaufort.

A CÉDER
Immédiatement,
PAR SUITE DE DÉCÈS,
UN EXCELLENT ATELIER
De Peintre-Vitrier,

Avec Magasin de Papiers peints,
Dans des conditions avantageuses.
PAYS RICHE.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouette, n° 5.

S'adresser à M^e AUROYER, notaire, ou à M. GROSBOURD, à Fontevault.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon ;
Au 2^e, deux chambres à coucher, au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine ; diverses servitudes ; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean

MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 40,

Composée d'un magasin, d'une salle à manger, trois chambres, cave et grenier.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, à M. COIGNARD, et à M^{me} veuve RICHARD, rue de la Marine.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ
ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une **Petite CAMPAGNE**, située à Bournan, canton des Justices, contenant vingt-cinq ares et comprenant deux pavillons.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (307)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON
Grande-Rue, 23

Actuellement occupée.

S'adresser à M^{me} Ollivier DE LALEU, ou à M^e DELAUNAY, huissier, quai de Limoges. (334)

A AFFERMER

DE SUITE,

BEAU JARDIN

En plein rapport.

Entouré de murs, très-bien arrosé, beau bassin, bâtiments d'habitation,

Situé quartier des Ponts, à l'entrée de l'Île-d'Offard, sur le bord de la Loire. — Contenance : 11 ares environ.

S'adresser, soit à M^{me} GONTHIER, soit à M. BARBIN-MORICET. (339)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

ON DEMANDE un ménage, sans enfants, pour conciergerie.

S'adresser au bureau du journal.

NÉURALGIES-MIGRAINES

Soulagement immédiat et guérison assurée par les

PILULES au GELSEMIUM

du Docteur G. FOURNIER

Prix de l'Étui : 3 francs.

Exiger sur chaque éti la Signature

DÉTAIL : 5, rue Chauveau-Lagarde, 5, Paris

GROS : 21, Place de la Madeleine, PARIS

M^e HENRY LECOY,

Avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28,

Demande un petit Clerc sachant bien lire et écrire.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme **cocher** ou **jardinier**, et la femme comme **cuisinière** ou **femme de chambre**.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme **cocher** ou **jardinier** et la femme comme **femme de chambre** ou **cuisinière**.

S'adresser au bureau du journal.

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille.

S'adresser chez M^{me} VINCENT, 16, rue du Pressoir-St-Antoine, Saumur.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un **garçon de magasin** muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

A L'ABELLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

Saumur, imprimerie P. GODET.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LEVASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE

Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.

LÉONARD PAUPIER

84, Rue Saint-Maur, à PARIS

80 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR

Bascule Romaine au 100^e, renforcée.

Pont à Bascule pour Voitures et Wagons.

Balances-Bascule au 10^e.

Brouette à coffre tout en fer.

Petits Chemins de fer fixes et portatifs, agricoles et industriels.

Brouette à Bascule tout en fer.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

45 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes NE REVIENTRA QU'À 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MAI 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	78 40	78 60	Est	753 75	755	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518 75	520
3 % amortissable	79 55	79 95	Paris-Lyon-Méditerranée	1252 50	1251 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509 50	509	Est	357 50	357 75
3 % (nouveau)	106 65	106 80	Midi	1190	1193 75	— 1865, 4 %	518	517	Midi	369	368 50
4 1/2 %	107 55	107 80	Nord	1730	1735	— 1869, 3 %	404	405	Nord	372	373
Obligations du Trésor	507	507	Orléans	1397 50	1391 25	— 1871, 3 %	395	397	Orléans	367 75	367 75
Banque de France	5100	5100	Ouest	820	820	— 1875, 4 %	510	512	Ouest	368 50	368 50
Société Générale	483 75	482 50	Compagnie parisienne du Gaz	1455	1450	— 1876, 4 %	512 50	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée	373	376
Comptoir d'escompte	940	947 50	Canal de Suez	2157 50	2165	Bons de liquid. Ville de Paris	516 50	516	Paris-Bourbonnais	364	370
Crédit Lyonnais	580	580	C. gén. Transatlantique	500	490	Obligations communales 1879	447	447	Canal de Suez	564	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1320	1320				Obligat. foncières 1879 3 %	443	443			
Crédit mobilier	347 50	348 75				Obligat. foncières 1883 3 %	350	350			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)	
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir,	
3 — 32 — express.	
7 — 15 — omnibus.	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — omnibus.	
9 — 37 — express.	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 —	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)	
10 — 24 — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur	6 05	7 45	9	1 15	3 50	7 50
Chacé-Varrains	6 15	7 54	9 08	1 24	4 08	8
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	8 02	9 15	1 32	4 24	8 08
Montreuil-Bellay	6 39	8 16	9 28	1 46	4 42	8 24

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay	6 50	9 45	1 53	5 04	8 30	11 01
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 06	10 10	2 08	5 20	8 46	»
Chacé-Varrains	7 14	10 26	2 16	5 28	8 54	»
Saumur	7 28	10 39	2 28	5 40	9 08	11 33

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Mixte soir.
Saumur	6 05	3 50
Montreuil-Bellay	6 53	4 56
Lernay	7 02	»
Brion-sur-Thouet	7 14	5 10
Thouars	7 29	5 25

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte soir.
Thouars	5 49	7 45
Brion-sur-Thouet	5 51	7 57
Lernay	6 01	»
Montreuil-Bellay	6 56	8 30
Saumur	7 26	9 06

MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 33
Arçay	8 34	3 4	9 49
Mirebeau	9 27	3 54	10 48
Neuville	9 57	4 24	11 17
Poitiers	10 32	4 56	11 54

POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 53	8 58
Loudun	8 42	3 30	9 50
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 31	10 54